



► Au bord du lac Amance

Ouvert aux activités motorisées — bateau à moteur, ski nautique, jet-ski — , le lac Amance, et notamment Port Dienville, fait le bonheur de tous : plaisanciers, pêcheurs, touristes, sportifs, etc.

Quel bonheur d'aller en bateau pique-niquer sur l'île aux Carpes ou sur l'île aux Oiseaux, équipées, chacune, d'un ponton permettant d'y accoster.

À pied, à vélo ou en rollers, la vélovoie des Lacs offre un point de vue imprenable sur le lac.

Quant à la plage, surveillée en juillet-août, elle est particulièrement appréciée des familles. D'autant que la station nautique propose de nombreuses activités de plein air aux enfants : frisbee-golf, jeux, skate-park, terrain multisports, beach-soccer...



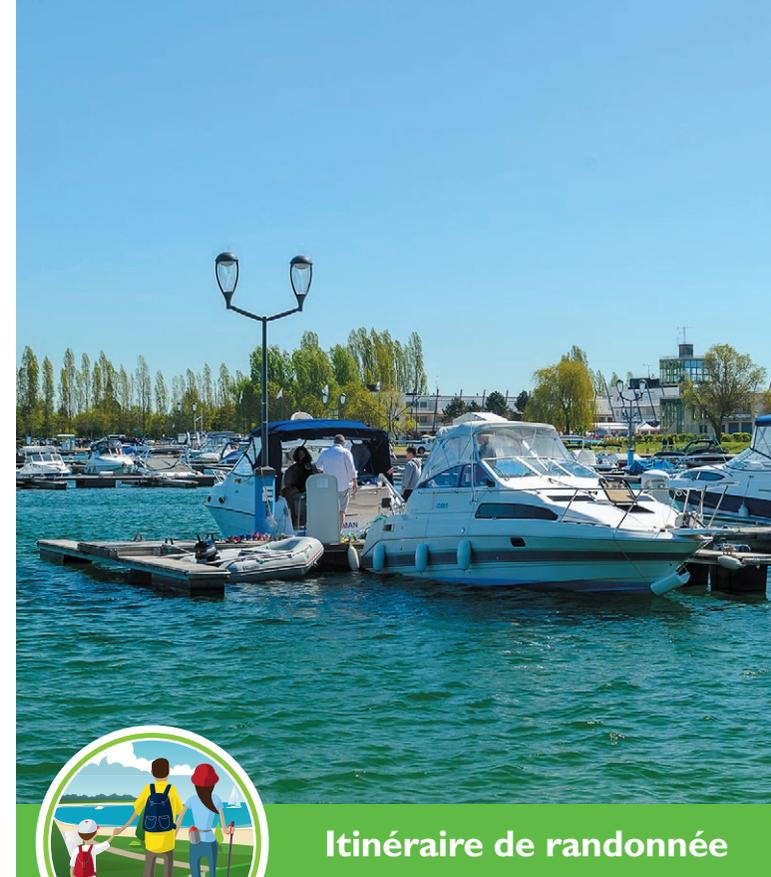
Cet itinéraire de randonnée pédestre vous est proposé par le Département de l'Aube.

Le balisage est entretenu par l'association des randonneurs de Brienne-le-Château.

Le Département veille à la sauvegarde des quelque 5 000 chemins inscrits au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (soit près de 3 000 km), ainsi qu'à la création d'itinéraires de promenade et de randonnée. Il exerce cette mission en liaison avec les collectivités, associations, organismes de protection de l'environnement, offices de tourisme, etc.

Le Département gère les équipements du littoral des trois lacs de la forêt d'Orient : ports, plages, vélovoie, accueil, entretien des sites, etc.

Département de l'Aube
Capitainerie de Port Dienville
Dienville
Tél. : 03 25 92 27 69
www.centre-sportif-aube.fr



Itinéraire de randonnée

Tour du lac Amance

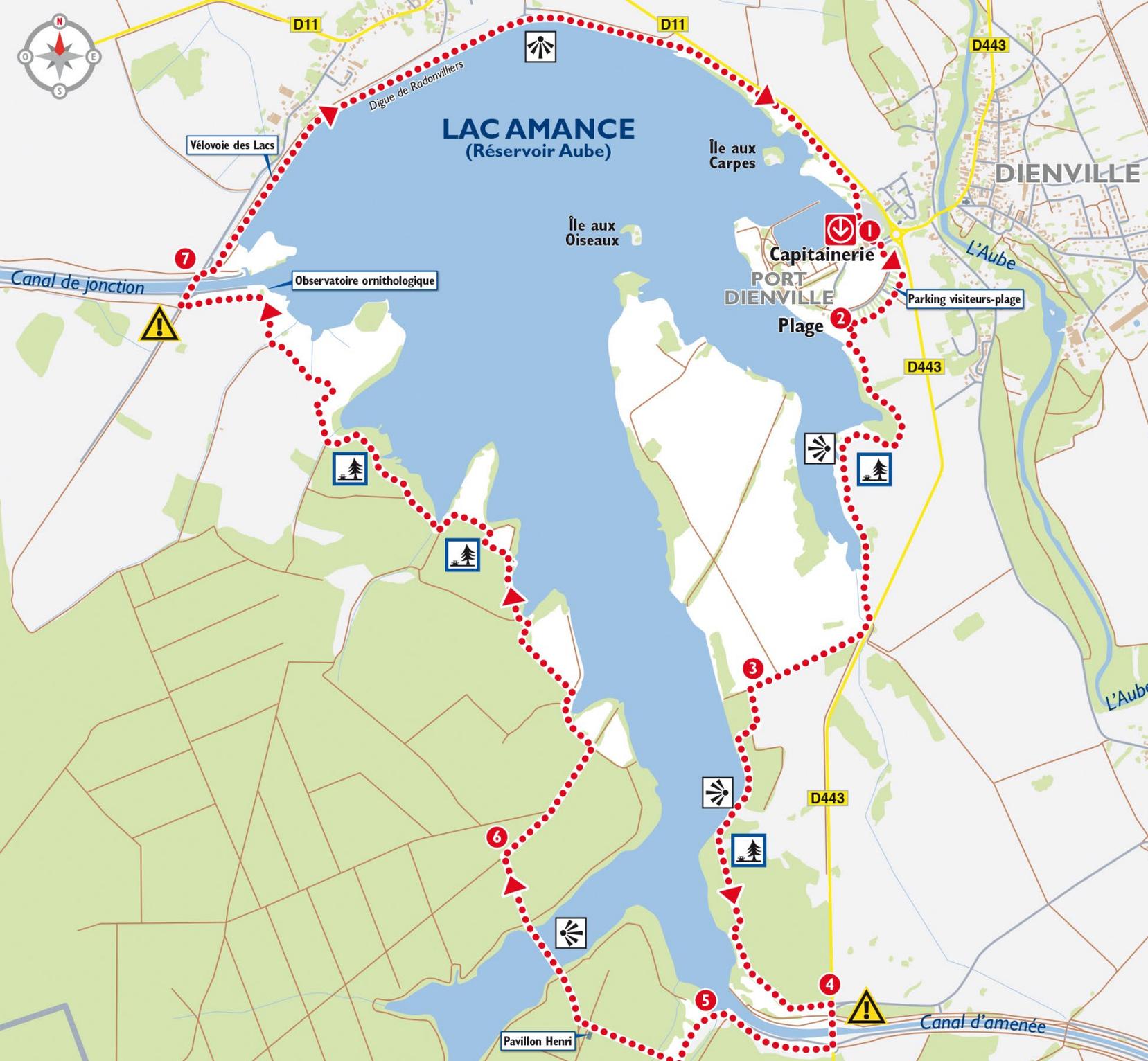
Capitainerie, Port-Dienville 

14,5 km 

3h40 

Circuit : P. Mounier - F. Evénard (1989) / photo : S. Bordier, N. Dohr / Conception : Komunik / 05/2018





► Descriptif

- 1** Quitter le point Information de la capitainerie. Prendre à droite. Contourner le carrefour giratoire (utiliser le trottoir). Se diriger vers le parking Visiteurs-Plage, puis emprunter le petit chemin qui longe le parking, en direction de Plage-Jeux.
- 2** À la barrière en bois, tourner à gauche pour traverser le parking (la plage est sur la droite). Passer sur le petit chemin, au niveau de la barrière bleue. Arriver à hauteur du panneau Départ de la randonnée "Tour du lac" (balisage blanc et jaune). Longer les peupliers. Avant la route (RD443), bifurquer à droite dans la voie aux Larrons (chemin forestier à droite, après la barrière bleue).
- 3** À l'intersection, continuer tout droit, puis longer le bois par la gauche. Après le virage, s'engager dans le bois (passerelle en bois) sur 1,5 km (soit environ 25 minutes de marche). Le sentier; herbeux, ménage de beaux points de vue sur le lac. Suivre le balisage blanc et jaune.
- 4** Traverser, avec prudence, le canal d'aménée sur le trottoir droit, puis tourner à droite. Longer le canal.
- 5** Quitter le canal, franchir le fossé à gauche (passerelle en bois), pour accéder à un petit chemin en herbe (cours d'eau à droite). Tourner à droite sur la voie blanche pour rejoindre le pavillon Henri. Poursuivre à droite. Franchir la queue de retenue du lac, par la digue (750 m).
- 6** Après avoir passé la digue, continuer tout droit, jusqu'au croisement de trois chemins. À cette intersection, bifurquer à droite. Longer ensuite les rives du lac, jusqu'à l'observatoire ornithologique.
- 7** Traverser, avec prudence, le canal de jonction entre le lac Amance et le lac du Temple, puis tourner à droite. Emprunter la vélovoie des Lacs sur 4 km (soit environ 1h de marche), jusqu'à la capitainerie de Port-Dienville, point de départ.

► Balisage, mode d'emploi

Traits de peinture de 10 cm de large environ, disposés à hauteur d'homme. L'itinéraire est balisé à 90 %.

 Continuité de direction	 Changement de direction	 Mauvaise direction
		